



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie

A une séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie tenue à l'Hôtel de Ville de Sainte-Catherine, au numéro civique 5465, boulevard Marie-Victorin en la Ville de Sainte-Catherine à 10:00 h, ce jeudi le cinquième jour du mois de juin deux mille vingt-cinq, à laquelle sont présents Messieurs, Madame:

-Anne Scott, Mairesse-suppléante- Ville de Candiac

-Jean-Michel Pepin, Maire-suppléant- Ville de Delson

-Frédéric Galantai, Maire - Ville de La Prairie

-Jocelyne Bates, Mairesse - Ville de Sainte-Catherine

formant le Conseil au complet sous la présidence de M. Jean-Claude Boyer, Maire de la Ville de Saint-Constant.

25-06-44

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après délibération, il est proposé par Mme. Jocelyne Bates, appuyé par M. Jean-Michel Pepin et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie adopte l'ordre du jour tel que présenté et résumé comme suit :

- 1.- Approbation de l'ordre du jour.
- 2.- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 mai 2025.
- 3.- Approbation des comptes à payer.
- 4.- Correspondance reçue par la Régie jusqu'au 27 mai 2025.
- 5.- Présentation du rapport d'Aquatech du mois d'avril 2025.
- 6.- Varia.
- 7- Question du public.
- 8.- Levée de l'assemblée.

25-06-45

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU BASSIN DE LAPRAIRIE TENUE LE 1 MAI 2025.

Après délibération, il est proposé par M. Jean-Michel Pepin, appuyé par M. Frédéric Galantai et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie approuve le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1 mai 2025.

25-06-46

APPROBATION DES COMPTES A PAYER

Après délibération, il est proposé par Mme Jocelyne Bates, appuyé par M. M. Frédéric Galantai ret résolu unanimement :

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie approuve les comptes à payer pour le fonds d'administration au montant de 608,523.52 \$ et pour le fonds des dépenses en immobilisations au montant de 110,871.49 \$ pour un montant total de 719,395.01 \$.



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux
du bassin de Laprairie

25-06-47
Résolution
du 25-06-2025

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier donne communication de la correspondance reçue par la Régie jusqu'au 27 mai 2025, le tout tel que mentionné à la liste annexée à la présente et le Conseil d'administration en prend connaissance.

25-06-48

RAPPORT D'EXPLOITATION DU MOIS D'AVRIL 2025.

La firme Aquatech donne communication du rapport d'exploitation d' avril 2025 et le Conseil d'administration

VARIA.

Aucun dossier

25-06-49

QUESTION DU PUBLIC.

M. Favreau pose une question sur l'agrandissement de la station, M. Vachon pose diverses questions a propos de l'usine.

25-06-50

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Après délibération, il est proposé par Mme. Jocelyne Bates, appuyé par M. Frédéric Galantai, et résolu unanimement:

QUE la présente séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie soit levée.

Et la séance est levée.

M. Jean-Claude Boyer, Maire
Président de l'assemblée

M. Gilbert Samson
Secrétaire-trésorier

1866